

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Honneur – Fraternité – Justice

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DES TRANSPORTS
COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES
PUBLICS DES SECTEURS DES INFRASTRUCTURES
CPMPSI

EXTRAIT DE DECISIONS SEANCE
DU 10/10/2012

MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
DBEP

- Examen du rapport d'analyse des offres techniques et financières relatives à la réhabilitation des locaux du Ministère des Affaires Islamiques et de l'Enseignement Originel.
- **Décision**

Le rapport de la Sous-commission d'analyse nommée par Note de Service n° NS068/12/CPMP/SI du 19/09/2012 a été présenté à la Commission de Passation par son rapporteur M. Issa Diop.

La Commission de Passation, qui a délibéré en l'absence de tous les membres de la sous-commission d'analyse, approuve le rapport et attribue à titre définitif, le marché à l'Etablissement EMATRAD, pour un montant toute taxes comprises corrigé de Vingt Huit Millions Quatre Cent Quatre Vingt Douze Mille Sept Cent Quatre Vingt Dix Sept Ouguiyas (28 492 797 MRO TTC) et un délai d'exécution de quatre (04) mois.

LE PRESIDENT

SIDI MOHAMED OULD NEMINE



REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur – Fraternité– Justice

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DES TRANSPORTS
COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES
PUBLICS DES SECTEURS DES INFRASTRUCTURES
CPMPSI

**EXTRAIT DE DECISIONS SEANCE
DU 10/10/2012**

MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DBEP

- Examen de lettre N°092/P/CNCMP, relative à la demande de transmission du projet de marché pour les travaux de construction de l'Ambassade de Mauritanie à Madrid.

Décision :

La Commission approuve à titre définitif l'attribution du marché en faveur de la société BECSA, pour un montant toutes taxes et droits de douane compris et hors TVA d'Un Million Huit Cent Quatre Vingt Dix Sept Mille Neuf Cent Quatre Vingt Dix Neuf virgule Quatre Vingt Euros (1 897 999,80 € TTDC & HTVA) et un délai d'exécution de douze (12) mois.

L'administration est invitée à présenter le projet de marché à la Commission, pour approbation.

LE PRESIDENT
SIDI MOHAMED OULD NEMINE



REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur – Fraternité – Justice

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DES TRANSPORTS
COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES
PUBLICS DES SECTEURS DES INFRASTRUCTURES
CPMPSI

EXTRAIT DE DECISIONS SEANCE
DU 10/10/2012

MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
DBEP

- Examen du rapport d'analyse des offres techniques et financières relatives à la construction d'une mosquée à Sebkhia.

- **Décision**

Le rapport de la Sous-commission d'analyse nommée par Note de Service n° NS067/12/CPMP/SI du 19/09/2012 a été présenté à la Commission de Passation par son rapporteur M. Mohamed Lemine Mohamed Moussa.

La Commission de Passation, qui a délibéré en l'absence de tous les membres de la sous-commission d'analyse, approuve le rapport et attribue à titre définitif, le marché à l'Entreprise NTPR, pour un montant toutes taxes comprises corrigé de Cent Quatre Vingt Quatre Millions Cent Quarante Trois Mille Cinq Cent Soixante Sept Ouguiyas (184 143 567 MRO TTC) et un délai d'exécution de dix (10) mois.

LE PRESIDENT

SIDI MOHAMED OULD NEMINE

